



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010

Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNAY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Rémi DELATTE
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

Mme Christine MASSU	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Louis LAURENT pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

**Habitat à loyer modéré - Demande de subventions PLH - OPAC de Dijon :
construction de 84 logements (63 PLUS, 21 PLAi), Site Hyacinthe Vincent à Dijon
(1ère et 2ème tranches)**

L'OPAC de Dijon va réaliser la construction de 84 logements collectifs situés au sein de l'éco-quartier Hyacinthe Vincent à Dijon. Cette opération, faisant l'objet d'une certification BBC Effinergie, a été financée au titre de la délégation 2008 de gestion des aides à la pierre du Grand Dijon.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, l'OPAC de Dijon, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

- 819 000 € au titre des PLUS,

- 388 500 € au titre des PLAi,

soit un total de 1 207 500 €, représentant 9,47 % du coût prévisionnel TTC (12 751 159,94 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose sur le concours financier du Conseil Régional, du Conseil Général, du « 1% Logement », ainsi que sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura également recours à l'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'OPAC de Dijon – 2 bis rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 DIJON cedex-, pour l'opération de construction de 84 logements collectifs (63 PLUS, 21 PLAi), situés Site Hyacinthe Vincent à Dijon, **deux subventions d'un montant total de 1 207 500 €**, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) :

- 819 000 € au titre des PLUS,

- 388 500 € au titre des PLAi.

- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;

- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par l'OPAC de Dijon, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.